



#COVID19: Télétravail

Des règles après l'improvisation !

Le confinement a obligé un tiers des salariés de FTV à télétravailler – quelques 3600 salariés ! Du jour au lendemain. Dans l'improvisation totale pour certains. La CFDT a lancé un sondage pour évaluer leur perception de cette situation nouvelle pour beaucoup.

Après l'improvisation, il est temps de fixer des règles, puisque la situation est amenée à durer encore au moins 6 semaines, peut être plus pour certains. C'est pourquoi la CFDT a demandé l'ouverture de discussions direction / organisations syndicales sur le sujet. Une demande suivie d'effets, puisque cette proposition a été entendue par la direction.

Concernant la période actuelle et le déconfinement à venir, le gouvernement demande aux entreprises de maintenir le télétravail « partout où c'est possible »... tout en promettant une clarification des conditions du télétravail. Les organisations syndicales et les employeurs pourraient établir les grandes lignes « ou des consignes fortes » sur le sujet, avec une concertation « forte » dans les entreprises.

A FTV, la CFDT a bien l'intention de contribuer au débat et de représenter les salariés qui ont joué le jeu du télétravail en mode improvisé. Notre sondage était une première étape, afin de poser le sujet.

Une dizaine de jours après la diffusion du questionnaire, et en pleines vacances scolaires, 291 personnes avaient déjà partagé avec nous leur quotidien de télétravailleur. Presque autant d'hommes que de femmes, presque autant de salariés du siège et du réseau France 3, une participation moindre des salariés de Malakoff et des Outre-mer. Des PTA, des journalistes, des chefs de service.

Merci à eux d'avoir pris le temps de nous répondre : **la CFDT va disposer d'un outil précieux pour négocier un accord qui semble de plus en plus indispensable sur le sujet du télétravail !**

Que nous apprend ce sondage ?

- Qu'une majorité écrasante des répondants est **favorable au télétravail** : 89% de retours favorables contre 11.7% seulement de retours négatifs. A titre de comparaison, selon un sondage réalisé à l'échelle française de la fondation Terra Nova (en partenariat avec la CFDT, Metis Europe, management & RSE, et Liaisons sociales magazine) publié fin avril 2020, 58 % des répondants souhaitent travailler plus souvent à distance à l'avenir, 32% sont contre, 10 % ne savent pas¹.

SUIVEZ-NOUS SUR

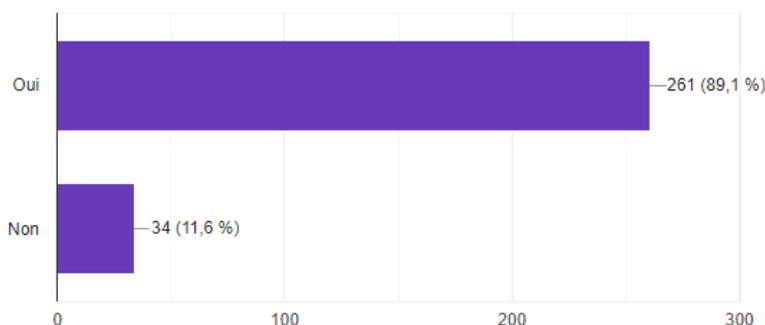
@cfdt_ftv

cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Êtes-vous favorable au télétravail ?

293 réponses



¹ <http://tnova.fr/notes/la-revolution-du-travail-a-distance-l-enquete-montravailadistance-jenparle>



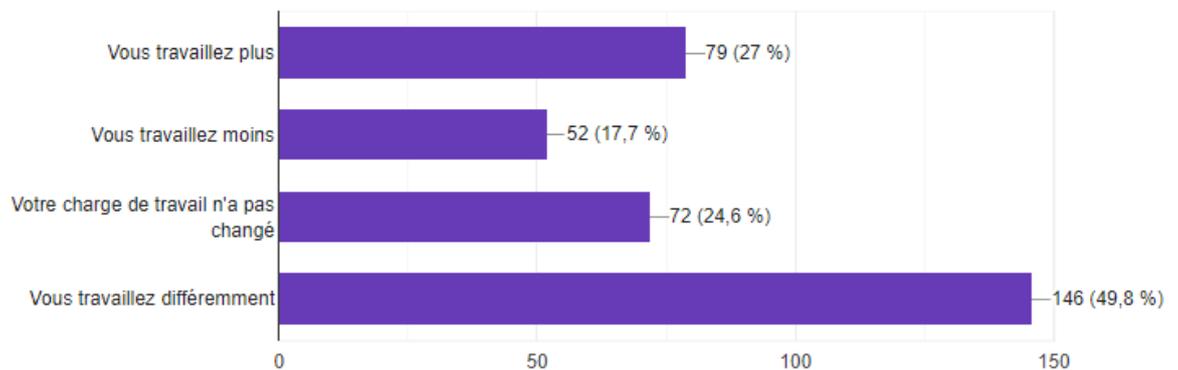
- Que **l'articulation vie professionnelle / vie privée reste un problème**, accepté plus facilement actuellement parce que la situation de crise a obligé les salariés à s'adapter rapidement.

- Que **le stress** engendré par la situation n'est pas dû au seul télétravail, mais aussi et surtout au contexte dans lequel il est mis en place.

- Que les réponses sur la **charge de travail** sont très partagées. Mais la majorité des répondants estime que le télétravail est moins fatigant, surtout parce qu'il leur évite des temps de transport longs, ou parce qu'ils peuvent articuler leur journée selon leurs besoins.

Le télétravail a-t-il un impact sur la charge de travail ?

293 réponses



- Que si plus de 77 % des répondants estiment que le lien avec leur service est régulier, pour certains, le télétravail est source de stress et de démotivation, du fait de l'absence de nouveaux dossiers à traiter ou encore de l'impression d'être contrôlé par un supérieur plus qu'en situation de travail présentiel.

Dans le contexte dégradé que nous connaissons actuellement, les salariés en télétravail à France Télévisions et qui ont répondu à notre sondage disent organiser leur travail différemment. Les amplitudes de travail ne sont plus les mêmes, et souvent définies par le salarié lui-même. Près de 70% des sondés estiment qu'ils ont été bien informés sur leur activité à la maison et qu'ils connaissent le nom de leur interlocuteur en cas de problème.

Notre sondage nous enseigne que pour beaucoup, la relation au travail a changé. Ils apprécient leur nouvelle autonomie et la confiance placée en eux.

Télétravail :

Les + : autonomie, sérénité, efficacité, confiance.

Les - : isolement, fatigue, stress, frustration.

Le problème du matériel...

... Dû à l'improvisation face à l'urgence de la situation, nous l'espérons ! En temps normal, France Télévisions devra gérer les aspects matériels du télétravail.

Ainsi, **seule la moitié des répondants au sondage a pu bénéficier de la continuité des outils FTV** dans leur globalité (ordinateur, réseau VPN). Les autres ont accès aux outils à distance (Webmail, outils maison...) et travaillent sur du matériel personnel. Et près de 20% a investi dans du matériel - ordinateur, imprimante ou petit matériel informatique, afin d'assurer la continuité de l'activité.

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

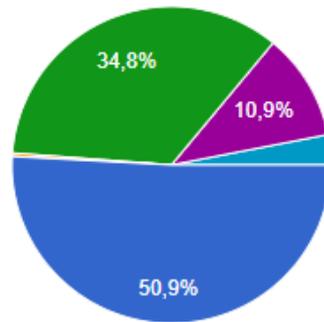
cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



Dans quelles conditions matérielles le télétravail s'exerce-t-il ?

293 réponses



- Matériel mis à disposition
- Prise en charge des coûts liés à l'exercice du télétravail
- Formation si nécessaire
- Accès aux applications FTV et/ou logiciels utilisés habituellement
- Matériel personnel
- Aucune des réponses précédentes

Autre point noir : tous les salariés ne disposent pas d'un bureau adapté au télétravail, ni du mobilier adéquat. Mais beaucoup précisent que l'urgence de la situation leur permet de faire abstraction de cet inconvénient – qui serait un frein à la mise en place du télétravail, en temps normal !

Les outils de visioconférence satisfont une majorité de répondants, dont la moitié dit avoir découvert de nouveaux modes de fonctionnement et de communication.

Les salariés qui ont répondu à notre sondage ont l'impression d'avoir joué le jeu, d'avoir contribué à un effort collectif, d'avoir fait leur travail dans un contexte difficile pour eux. **Et nombreux sont ceux qui souhaitent jouer les prolongations, sur une journée par semaine dans l'idéal** : le travail en présentiel doit rester la norme, car tous soulignent que le lien humain reste essentiel pour eux, ainsi que les interactions avec leurs collègues.

***Télétravailler dans les conditions actuelles, c'est contribuer à un effort collectif et s'impliquer dans la continuité de l'activité de l'entreprise.
Il faudra aussi, la CFDT le revendiquera, reconnaître cette implication.***

Et qu'en pense l'encadrement ?

Notre sondage prévoyait une partie « spécial encadrement » : l'encadrement organise le travail dans les services, décide si le télétravail est adapté – ou pas – à l'activité, veille à la charge de travail, etc. Son regard sur le télétravail est donc essentiel.

Le télétravail a un réel impact sur le travail et la motivation du salarié, c'est un constat que font les encadrants. Ils soulignent que contrairement à l'environnement de travail en présentiel – les open space - le domicile du salarié peut permettre à celui-ci de travailler plus tranquillement... Les encadrants relèvent aussi que la situation anxieuse épuise les salariés. Certains encadrants souhaitent pérenniser le télétravail dans leur équipe, un ou deux jours par semaine. Ils rejoignent là les salariés, eux aussi demandeurs de ce type d'organisation du travail dans un « monde normal » !

L'encadrement tire globalement un bilan positif de cette expérience grandeur nature, imposée et improvisée : qualité de vie, temps de transport, découverte de nouveaux modes d'organisation sont les sujets qu'il évoque.

***Le « management à la française », peu enclin à accorder une place active au salarié, devra revoir ses fondamentaux : la « transition managériale » est-elle en route ?
FTV, entreprise « agile », saura t'elle tirer profit de cet épisode, tout en respectant les intérêts des salariés : concilier vie pro / vie privée malgré l'arrivée du travail au domicile du salarié ?
Passer du contrôle à la confiance, sans sacrifier le travail en collectif ?***

A surveiller...



La situation actuelle aura permis de démythifier le télétravail : chaque salarié concerné l'aura expérimenté, et en tirera des conclusions personnelles. Notre sondage nous conforte dans l'idée que les collectifs de travail doivent être sauvegardés, voire renforcés, surtout si le télétravail doit se développer. Il confirme également que nous ne sommes pas tous égaux dans l'exercice du télétravail : certains travaillent chez eux dans une pièce dédiée, d'autres sur la table basse du salon. Ou encore, il est parfois complexe d'organiser sa journée entre vie professionnelle et vie domestique quand le travail est omniprésent à la maison. L'absence de régulation du travail par le collectif ou par un encadrant présent peut aussi conduire à une surcharge de travail², et la fin de la journée de travail n'est pas toujours clairement marquée !

Le télétravail ne doit pas être imposé ou subi, il doit être choisi et volontaire.

Le télétravail doit être encadré !

Pour en savoir plus, le guide gouvernemental est à consulter **ici** (<http://www.teletravailler.fr/le-teletravail/legislation/legislation-francaise>); L'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) met à disposition des documentations sur le sujet du télétravail à consulter **ici** (<http://www.inrs.fr/risques/teletravail-situation-exceptionnelle/ce-qu-il-faut-retenir.html>)

La CFDT reste à votre écoute et répond à vos questions sur le télétravail, contactez – nous !

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 cfdt.ftv

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

CFDT-FTV.FR

² Sondage Opinion Way – cabinet „Empreintes Humaines, avril 2020 : 44 % des salariés français sondés se sentent en situation de "détresse psychologique".
<https://empreintehumaine.com/wp-content/uploads/2020/04/SONDAGE-OPINIONWAY-POUR-EMPREINET-HUMAINE-de%CC%81tresse-psychologique-des-salarie%CC%81s-franc%CC%A7ais-lurgence-dagir-Communique%CC%81-de-Press-20-avril-2020-1.pdf>